MAZARS

ADAPEI 35

Les Papillons Blancs d'Ille-et-Vilaine

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

MAZARS

MAZARS

15 RUE DU PUITS MAUGER – 35 000 RENNES
TEL : +33 (0) 2 99 31 31 17 – FAX : +33 (0) 2 99 31 31 80

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 € - RCS NANTERRE B 784 824 150 000 26 - SIEGE SOCIAL : 61 RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

ADAPEI 35

Les Papillons Blancs d'Ille-et-Vilaine

Association Loi du 1er juillet 1901
Siège social : Rue Kerautret Botmel - CS 7448 - 35044 RENNES cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ADAPEI 35 « Les Papillons Blancs d'Ille et Vilaine », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Votre Association constitue des provisions pour risques et charges et des fonds dédiés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par l'Association et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Règles et principes comptables

La note A1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables applicables à votre Association. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié de ces règles et méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Rennes, le 20 septembre 2011

Le commissaire aux comptes

MAZARS

Arnaud Le Néen

Adapei

ADAPEI 35
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

ACTIF		2010			2009
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Montant Net
Actif Immobilisé					
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement		153	151	2	11
Autres Immobilisations incorporelles		194	167	27	34
Immobilisations Incorporelles en cours					
Immobilisations Corporelles					
Terrains		4 312	545	3 767	3 663
Constructions		53 455	25 655	27 800	29 444
Installations techniques, matériel et outillage		7 126	5 843	1 283	1 266
Autres Immobilisations Corporelles		11 685	9 223	2 462	2 410
Immobilisations Corporelles en cours		15 944		15 944	3 985
Avances et acomptes		5		5	5
Immobilisations Financières					
Participations et créances rattachées à des participations		34		34	34
Autres titres immobilisés		6		6	1
Prêts		32		32	32
Autres Immobilisations financières		61		61	62
	TOTAL I	**93 007**	**41 584**	**51 423**	**40 947**
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Matières premières et fournitures		135	1	134	134
Autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis		93	8	85	133
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commande		40		40	6
Créances (1)					
Usagers et comptes rattachés		6 388	1 346	5 042	5 245
Autres créances		2 435	27	2 408	3 008
Valeurs mobilières de placement		6 032		6 032	8 984
Disponibilités		2 390		2 390	7 367
Charges constatées d'avance		177		177	222
	TOTAL II	**17 690**	**1 382**	**16 308**	**25 099**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	TOTAL III			**0**	**0**
Primes de remboursement des obligations	TOTAL IV			0	0
Ecart de conversion (actif)	TOTAL V			0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		**110 697**	42 966	67 731	66 046

(1) Dont à moins d'un an :

Adapei

ADAPEI 35
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

PASSIF	2010	2009
Fonds associatifs		
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 528	9 525
Ecarts de réévaluation		
Réserves	11 690	11 439
Report à nouveau	-3 354	-4 543
Résultat de l'exercice	822	1 916
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	193	193
- Legs et donations	136	137
- Résultat sous contrôle de tiers financeur	0	0
- Report à nouveau sous contrôle de tiers financeur	888	309
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	4 270	4 407
Provisions réglementées	2 221	1 432
Droit des propriétaires		
TOTAL I	**26 394**	**24 815**
Provisions pour Risques	928	1 374
Provisions pour Charges	502	194
TOTAL II	**1 430**	**1 568**
Fonds dédiés		
sur subventions de fonctionnement	4 083	4 041
sur autres ressources	10	8
TOTAL III	**4 093**	**4 049**
Dettes (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 995	25 604
Emprunts et dettes financières divers	41	76
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 089	1 808
Dettes sociales et fiscales	7 090	6 913
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 212	746
Autres dettes	342	428
Produits constatés d'avance	45	39
TOTAL IV	**35 814**	**35 614**
Ecart de conversion (passif) TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**67 731**	**66 046**
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.		

Adapei
Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine

ADAPEI 35
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

CHARGES	2010	2009
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	2	2
variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures	849	744
variation de stock	0	27
Achats d'autres approvisionnements	543	513
variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	3 911	3 707
Sous-traitance		
Services extérieurs et autres	10 347	9 876
Impôts, taxes et versements assimilés	3 310	3 190
Charges de personnel		
- salaires et traitements	26 556	25 997
- charges sociales	11 331	11 130
Dotations aux amortissements et provisions		
Dotations aux amortissements des immobilisations:	3 297	3 485
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	61	50
- pour risques et charges d'exploitation	61	248
Dotations aux fonds dédiés		
Autres charges	787	702
TOTAL I	**61 055**	**59 671**
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	749	823
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement		
TOTAL II	**749**	**823**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	195	201
Sur opérations en capital	54	24
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	842	173
TOTAL III	**1 091**	**398**
Impôts sur les sociétés TOTAL IV	4	
Engagements à réaliser sur ressources affectées TOTAL V	468	**460**
Reprise de résultat N-2		
TOTAL DES CHARGES	63 367	**61 352**
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	822	1 916
TOTAL GENERAL (I + II + III)	64 189	63 268

Adapei
Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine

ADAPEI 35
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

PRODUITS	2010	2009
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	0	-1
Production vendue		
- prestations de services	3 758	3 652
- divers	5 238	4 876
Production stockée ou déstockage de production	-46	-3
Production immobilisée	7	1
Dotations et produits de tarification	52 992	52 321
Participations aux frais d'hébergement		
Subventions d'exploitations et participations	80	84
Reprises sur amortissements et provisions	259	232
Reprises sur fonds dédiés		
Transferts de charges	11	18
Autres produits	882	841
TOTAL I	**63 181**	**62 021**
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières	0	0
Revenus des valeurs mobilière de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	60	39
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Diffèrences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	**60**	**39**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	80	291
Sur opérations en capital	403	391
Reprises sur provisions réglementées et transferts de charges	52	226
TOTAL III	**535**	**908**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs TOTAL IV	413	300
Reprise résultat N-2		
TOTAL DES PRODUITS	**64 189**	**63 268**
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**64 189**	**63 268**

ADAPEI d'ILLE et VILAINE
17 Rue Kerautret Botmel
CS 74 428
35044 RENNES CEDEX

ANNEXE AU BILAN de l'exercice 2010

MODES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION COMPTABLE
ÉLÉMENTS DE COMPARAISON AVEC L'EXERCICE PRÉCÉDENT

SOMMAIRE

A - MODES ET METHODES D'EVALUATION 3

A1 – Conventions générales

A2 – Immobilisations corporelles

A3 – Fonds dédiés

B – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 5

B1 – Evolution des établissements et services

B2 – Convention avec le Conseil Général

B3 – Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens des ESAT

B4 – Fiscalité

B5 – Résultats de l'exercice

C – NOTES EXPLICATIVES DE CERTAINS POSTES 8

C1- Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et charges constatées d'avance

C2 - Comptes de régularisation rattachés aux postes de dettes et produits constatés d'avance

C3 – Tableau de mouvement des immobilisations

C4 – Tableau de mouvement des amortissements

C5 – Etat des échéances des créances et dettes

C6 – Tableau de passage des fonds propres

C7 – Tableau de mouvement des provisions et dépréciations

C8 – Tableau de mouvement des fonds dédiés

D – ENGAGEMENTS HORS BILAN 12

D1 – Dettes garanties par des sûretés réelles

D2 – Crédit-bail

D3 – Réservations de places

D4 – Engagements liés aux départs en retraite

D5 – Legs Chanel

D6 – Droits individuels à formation

D7 – Instruments financiers

E – AUTRES INFORMATIONS 13

E1 – Valorisation des contributions volontaires

E2 – Plus-values latentes

E3 – Nombre de salariés de l'association

F – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 15

A - MODES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

A-1 : Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur un autre**
- **Indépendance des exercices**

et ce, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
L'association applique la règle de l'affectation du résultat de la gestion conventionnée selon l'instruction comptable M 22 et, en termes d'affectation des résultats, elle distingue les résultats liés à l'activité en gestion libre des résultats soumis à approbation par le Préfet ou le Président du Conseil Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des différents actifs en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés et présentés conformément aux dispositions du règlement N° 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

A-2 : Immobilisations corporelles

Les durées d'amortissement correspondent à la durée de vie du bien soit :

Logiciels	1 à 3 ans
Constructions	25 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions	7 à 15 ans
Agencements divers	5 à 15 ans
Matériel et outillage	2 à 5 ans
Matériel de transport	5 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans

A-3 : Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont constitués de fonds alloués par les financeurs et non consommés au cours de l'année considérée. Ils résultent en grande partie des contrats d'objectifs et d'investissements souscrits avec les organismes de contrôle.

Ces fonds dédiés prennent en compte notamment les écarts entre les dotations allouées sur le global (66 et 68, soit charges financières et dotation aux amortissements de l'année) et le réalisé du montant de ces deux comptes.

Ces sommes ont pour but d'être affectées aux contrats d'objectifs et d'investissements lorsque les écarts sont constatés en sens inverse.

Dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens ESAT conclu avec la DDASS, une enveloppe (versée entre 2008 et 2012) de 974 K€ a été accordée en vue d'apurer les déficits antérieurs. L'Association a pris la décision d'affecter cette subvention au financement de travaux dans les ESAT, elle a donc été constatée également en fonds dédiés.

Les pouvoirs publics autorisent également parfois des provisions fonds dédiés pour financer les indemnités de départ en retraite.

B - FAITS CARACTÉRISTIQUES de l'EXERCICE

B-1 : Evolution des Etablissements et Services

- Ouverture de l'accueil de jour de la Résidence du Bois de la Sillandais à CHAVAGNE (Maison d'Accueil Spécialisée) le 13 décembre 2010
- Ouverture du Foyer Les Estuaires à THORIGNE FOUILLARD (Foyer de vie) le 20 décembre 2010
- Régularisation de 3 places pour l'ESAT Les Ateliers du Hâlage (BETTON)

B-2 : Convention avec le Conseil Général

Au cours de l'exercice 2003, l'association avait conclu avec le Président du Conseil Général une convention fixant de nouvelles règles quant aux budgets alloués à l'association pour les établissements et services de l'association relevant de la compétence du Conseil Général et sur les modalités de traitement des comptes administratifs de ces établissements.

La signature de cette convention avait pour effet de regrouper des établissements et services sous un même centre de ressources, de sorte que les services rattachés à ce centre de ressources se trouvent rattachés aux règles d'affectation des résultats : c'est ainsi que les SAVS qui étaient en gestion libre deviennent à compter de l'exercice 2003 rattachés à un centre de ressources qui est en gestion contrôlée et ils deviennent donc en gestion contrôlée et leurs résultats sont soumis à décision des autorités de contrôle et de financement.

Depuis 2005, cette convention se poursuit avec une non reprise des résultats.

Les résultats des foyers sont comptabilisés en gestion libre hormis pour les foyers ouverts depuis moins de 2 ans pour lesquels une reprise de résultat perdure.

B-3 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens des ESAT

Le CPOM ESAT a fixé le montant de la dotation globale de financement versée pour les années 2008 à 2012. Celui-ci comporte des mesures de rebasage et d'économies dont les effets ont été lissés sur les 5 ans mais qui sont voués à se réaliser de manière non linéaire (ex : les mesures d'économies sur les transports étaient prévues sur les années 2010 à 2012).

En 2008, compte tenu de la date de signature, le 19 décembre, le montant de la dotation redistribué par le siège auprès des 7 ESAT était identique au montant versé par la DDASS. A la clôture de l'exercice, l'ensemble des 7 ESAT dégageait un résultat de 44 K€. L'Assemblée Générale a décidé d'affecter ce résultat en DGF (dotation globale de financement) pour les prochaines années du CPOM.

En revanche en 2009, le montant distribué aux établissements a été supérieur au montant versé par la DDASS puisque les économies incluses dans le montant de la dotation calculée pour 2009 ne doivent se réaliser que sur les années futures. Au 31 décembre 2009, globalement, les 7 ESAT n'ont pas consommé l'intégralité de ce qui leur a été alloué par le siège. Aussi, le siège a récupéré le « trop versé » ou à l'inverse a versé le complément de dotation nécessaire auprès de chaque établissement afin de porter leur

résultat 2009 à zéro. Dans les comptes du siège, ces différentiels sont clairement identifiés et affectés à l'opération « CPOM ESAT ». Par rapport à 2008, le traitement opéré en 2009 revient à affecter les fonds en DGF dès la clôture de l'exercice.

Sur l'exercice 2010, les ESAT ont également dégagé globalement une économie par rapport au montant alloué par le siège. Aussi, au 31 décembre 2010, de la même manière qu'en 2009, le siège a pris en compte le différentiel de chaque établissement afin de porter leur résultat 2010 à zéro.

B-4 : Fiscalité

L'association a satisfait au questionnaire sur la fiscalité des associations et à cet effet a transmis ce questionnaire et les annexes complémentaires à la Direction des Services Fiscaux au 30 décembre 1999 pour vérifier si elle se trouvait assujettie aux nouvelles règles sur la fiscalité des associations.

L'association a reçu une réponse de l'Administration Fiscale faisant état que l'association ne relève pas, du fait de ses activités actuelles des dispositions spécifiques d'assujettissement, aux impôts commerciaux.

B-5 : Résultats de l'exercice

Les résultats de l'exercice sont détaillés ci-après :

En Gestion libre

Il est à noter que les résultats correspondant aux activités en gestion libre comprennent les résultats de l'activité associative ainsi que les résultats du siège, des centres administratifs, des Foyers, des Sections Annexes de CAT et les résultats des ESAT production.

Par ailleurs, suite à la signature du CPOM ESAT, les budgets sociaux sont également présentés en gestion libre.

Vie Associative	**EXCEDENT de**	**+ 163 K€**
SIEGE et Centres Administratifs	**EXCEDENT de**	**+ 20 K€**
Foyers (Compétence Conseil Général)	**EXCEDENT de**	**+ 429 K€**
ESAT Budget social	**EXCEDENT de**	**0 K€** *(2)*
ESAT Production	**EXCEDENT de**	**+ 393 K€**
Sections Annexes de CAT	**DEFICIT de**	**+ 39 K€**
Différence sur réalisation d'actifs :		**+ 52 K€** *(1)*
Dotation aux amortissements - nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composants		**+ 19 K€** *(1)*
soit un résultat global en gestion libre de	**EXCEDENT de**	**+ 1 116 K€**

En Gestion contrôlée

Il s'agit des résultats des établissements et services pour lesquels l'association a reçu un agrément des pouvoirs publics et pour lesquels elle est tenue de communiquer ses résultats à l'autorité de tarification pour agrément des comptes administratifs.

Ces résultats sont soumis à autorisation avant reprise des résultats selon les dispositions du décret 2003-10-10 (dispositions reprises dans le code de l'action sociale et des familles).

Les résultats des structures d'hébergement relevant de la compétence du conseil général sont en Gestion libre.

IME	**DEFICIT de**	**- 294 K€**
soit un résultat global en gestion contrôlée de	**DEFICIT de**	**- 294 K€**

SOIT UN RESULTAT GLOBAL EXCEDENTAIRE de 822 K€

Cf tableaux détaillés pages suivantes.

(1) Ces montants correspondent aux écritures des retraitements entre les comptes des établissements et les comptes de l'Association.

(2) Cf B3

C - NOTE EXPLICATIVE de CERTAINS POSTES de BILAN et de COMPTE DE RESULTAT

C-1 : Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et charges constatées d'avance

Les montants comptabilisés correspondent à des régularisations normales de fin d'exercice et n'ont pas d'importance significative.

C-2 : Comptes de régularisation rattachés aux postes de dettes et produits constatés d'avance

Les mêmes observations exposées ci-avant sont applicables à la présente rubrique.

C-3 : Tableau de mouvement des immobilisations

Montants en K€	Valeur brute au 31/12/2009	Acquisitions et apports	Cessions et mises hors service	Valeur brute au 31/12/2010
Immobilisations incorporelles	340	8	1	347
Immobilisations corporelles	79 496	13 767	736	92 527
Immobilisations financières	129	10	6	133
TOTAL IMMOBILISATIONS	**79 965**	**13 785**	**743**	**93 007**

Les principales acquisitions de l'exercice 2010 sont les suivantes :

- Construction du Foyer de vie de THORIGNE-FOUILLARD
- Construction de la Maison d'Accueil Spécialisé de CHAVAGNE
- Construction du Foyer de vie et FAM de CHERRUEIX
- Construction d'un nouveau bâtiment à l'ESAT Le Pâtis à REDON

C-4 : Tableau de mouvement des amortissements

Montants en K€	Amortissements au 31/12/2009	Dotations de l'exercice	Reprises ou diminutions afférentes à des éléments sortis	Amortissements au 31/12/2010
Amort. immobilisations incorporelles	295	24	1	318
Amort. immobilisations corporelles	38 723	3 279	736	41 266
Dépréciation immos financières	0			0
TOTAL AMORTISSEMENTS	**39 018**	3 303	737	**41 584**

C-5 : Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES (montants en K€)	Montant brut	Échéances jusqu'à un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1		1
Prêts	32	6	26
Autres créances	61	11	50
Total des créances de l'actif immobilisé	**94**	**17**	77
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers et comptes rattachés	6 388	5 493	895
Autres créances	2 612	2 429	183
Total des créances de l'actif circulant	**9 000**	**7 922**	**1 078**
TOTAL DES CREANCES	**9 094**	**7 939**	**1 155**

DETTES (montants en K€)	Montant brut	Échéances jusqu'à un an	Échéances à plus d'un an et jusqu'à 5 ans	Montants à plus de 5 ans
Dettes financières				
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 995	1 166	4 540	19 289
Emprunts et dettes financières divers	41	4	7	30
Total des dettes financières	**25 036**	**1 170**	**4 547**	**19 319**
Autres dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 089	2 089		
Dettes fiscales et sociales	7 090	7 070	20	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 212	1 206	6	
Autres dettes	342	340	2	
Total des autres dettes	**10 733**	**10 705**	**28**	
TOTAL DES DETTES	**35 769**	**11 875**	**4 575**	**19 319**

C-6 : Tableau de passage des fonds propres

(montants en K€)	2009	Augment°	Diminut°	2010
Fonds Propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 525	3		9 528
Ecarts de réévaluation	0			0
Réserves	11 439	250		11 689
Report à nouveau	-4 543	1 189		-3 354
Résultat de l'exercice	1 916	822	1 916	822
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	193			193
- Legs et donations	137			137
- Résultat sous contrôle de tiers financeur	0			0
- Report à nouveau sous contrôle de tiers financeur	309	1 156	577	888
Ecarts de réévaluation	0			0
Subventions d'investisst sur biens non renouvelables	4 407	145	282	4 270
Provisions réglementées	1 432	815	26	2 221
Droit des propriétaires				0
TOTAL I	**24 815**	**4 380**	**2 801**	**26 394**

De façon détaillée, le tableau de passage des reports à nouveau se présente comme suit :

(montants en K€)	Gestion libre	Gestion contrôlée	Total
Report à nouveau 31/12/2009	-4543	309	**-4234**
Affectation du résultat 2009 **(1)**	529	1 137	**1666**
Reprises forfaits journaliers IME 2009 perçus à tort	83	19	**102**
Affectation des reports à nouveau excédentaires en réserve pour invt			**0**
Reclassements divers	577	-577	**0**
Report à nouveau 31/12/2010	**-3 354**	**888**	**-2 466**

(1) Détail de l'affectation du résultat 2009 :	*1916*
Report à nouveau	*1666*
Excédents affectés à l'investissement	*250*
Excédents affectés à la couverture du BFR	
	1916

C-7 : Tableau des provisions et dépréciations

Montants en K€	2 009	dotations	reprises	reclasst	2 010
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	346		202	-2	142
Provisions pour rémunérations des personnes handicapées (ESA	478	18	16		480
Autres provisions pour risques divers	744	18			762
Provisions pour pensions et obligations similaires	0				0
Provisions pour grosses réparations	0				0
Autres provisions pour charges	0	45	1	2	46
Total des provisions pour risques et charges	**1 568**	**81**	**219**	**0**	**1 430**
Provisions pour dépréciation					
Provisions pour dépréciation des immobilisations	0				0
Provisions pour dépréciation des stocks	7	2			9
Provisions pour dépréciation des créances et cptes rattachés	1 351	60	38		1 373
Total des provisions pour dépréciation	**1 358**	**62**	**38**	**0**	**1 382**

C-8 : Tableau des fonds dédiés

Montants en K€	2 009	dotations	reprises	reclasst	2 010
Fonds dédiés	**4 049**	**471**	**427**		**4 093**

D - ENGAGEMENTS HORS BILAN

D-1 : Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts auprès des établissements de crédit : sur un total de capital restant dû au 31 décembre 2010 de 24 672 K€, le montant garanti par des collectivités territoriales ou par hypothèque s'élève à 23 348 K€.

D-2 : Crédit bail

Loyers restant à payer au 31 décembre 2010 : 45 K€ TTC

D-3 : Réservations de places : lits de fondation

En 2010, aucune convention n'a été signée pour une réservation de lits.

D-4 : Engagements liés aux départs en retraite

Dans le cadre de la convention collective, les salariés bénéficient lors de leur départ en retraite d'une indemnité. Les montants correspondants à ces indemnités s'élèvent à : 5 440 K€

Ce montant est partiellement couvert par des fonds dédiés à hauteur de : 334 K€

D- 5 : Legs CHANEL

Le 23 Avril 2003, l'association a reçu et accepté un legs de Madame CHANEL consistant en une maison à St BRIAC, à charge pour l'association d'y accueillir son fils, Jean-Yves, sa vie durant.

Les diverses études effectuées pour l'utilisation de cette maison comme lieu d'accueil pour personnes handicapées, dont le fils de la légataire, n'ont pu aboutir ni en 2003, du fait que les locaux n'étaient pas disponibles, ni en 2004 du fait de l'impossibilité d'organiser un fonctionnement de cette unité.

En 2005, M. Jean Yves CHANEL est décédé.

En 2006, l'association attendait la mise en oeuvre des dispositions testamentaires comportant un legs de residuo. Dans le cadre de ce legs de residuo figurait également une maison d'habitation sise à VERNOUILLET.

En 2007, la maison de St BRIAC a été vendue pour un montant de 680 K€ ainsi que du mobilier et un véhicule pour un total de 18 K€.

Des loyers ont également été perçus pour la maison de VERNOUILLET à hauteur de 12 K€ en 2007, 15 K€ en 2008 et 15 K€ en 2009.

Le total des produits cumulés depuis 2007 s'élève donc à 745 K€.

En 2007, les ayants-droits ont assigné l'association en justice pour contester ce legs. Ce litige n'a pas connu d'évolution au cours de l'exercice.

En conséquence, le risque de reversement de ce legs est toujours provisionné au 31/12/2010 (762 K€).

D-6 : Droits individuels à formation

Au 31/12/2010, les droits acquis au titre du DIF s'élèvent à 80 864 heures.

D-7 : Instruments financiers

L'Association couvre partiellement ses emprunts à taux variable par l'intermédiaire de contrat de swaps signés au cours de l'exercice 2008 pour un nominal total de 10 M€.

Les effets de ces contrats d'une durée de 10 ans ont débuté en 2009. Les charges financières inscrites à ce titre dans les comptes 2010 s'élèvent à 297 K€.

E - AUTRES INFORMATIONS

E-1 : Valorisation des contributions volontaires

La valorisation des contributions volontaires de l'activité des bénévoles, ainsi que celle des membres :

- du conseil d'administration,
- des conseils de section

a donné lieu à une valorisation telle que mentionnée dans le tableau ci dessous :

PRODUITS	
Bénévolat	53 359 €
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL	**53 359 €**
CHARGES	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	
Personnel bénévole	53 359 €
TOTAL	**53 359 €**

E-2 : Plus-values latentes

Dans le cadre de la gestion de trésorerie, des placements bancaires sont effectués. A la clôture de l'exercice 2010, il n'existe pas de plus value latente sur ces placements financiers.

E-3 : Nombre de salariés de l'association

Le nombre de salariés de l'association est de :

995 en contrat à durée indéterminée représentant 885.3 Equivalent temps plein

F - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture de l'exercice pouvant avoir une incidence sur le résultat à signaler.

Adapei

TABLEAU DES RESULTATS

par catégories d'établissements

Etablissements et Services	2008	2009	2010
Vie Associative			
Vie associative départementale	- 66 914.89 €	80 488.99 €	111 115.53 €
VA Territoire de Rennes	- 54 336.78 €	6 320.37 €	18 170.86 €
VA Territoire de Saint-Malo	8 393.95 €	4 511.65 €	4 460.05 €
VA Territoire de Redon	3 938.40 €	31 032.12 €	11 348.88 €
VA Territoire de Bain de Bretagne	959.90 €	6 606.74 €	6 041.37 €
VA Territoire de Vitré	36 233.21 €	- 3 851.45 €	2 779.86 €
Séjours ADAPEI	9 956.78 €	15 836.90 €	8 777.86 €
Sous-Total 1	- 61 769.43 €	140 945.32 €	162 694.41 €
IME			
IME Le Bois Greffier - Bain de Bretagne	- 101 905.70 €	- 97 465.08 €	81 256.67 €
IME La Rive - Redon	69 964.07 €	84 360.22 €	- 24 580.59 €
IME Le Baudrier - St Sulpice La Forêt	53 855.00 €	456 222.75 €	- 107 051.00 €
IME Le Triskell - Bruz	- 21 877.67 €	58 437.83 €	- 226 175.42 €
IME La Baratière - Vitré	- 1 197.93 €	110 105.40 €	58 550.49 €
IME La Passagère - Saint-Malo	25 637.10 €	517 026.53 €	- 75 793.97 €
Sous-Total 2	24 474.87 €	1 128 687.65 €	- 293 793.82 €
ESAT BPAS			
ESAT Le Pâtis - Redon	- 3 145.04 €	- €	- €
ESAT Les Ateliers du Halage - Betton	- 32 343.56 €	- €	- €
ESAT de Bourgchevreuil - Cesson	123 446.75 €	- €	- €
ESAT La Hautière - L'Hermitage	- 87 768.20 €	- €	- €
ESAT L'Orme Robin - Le Rheu	- 4 657.48 €	- €	- €
ESAT d'Apigné - St Jacques	64 134.88 €	- €	- €
ESAT Belle Lande - Dol de Bretagne	- 15 256.81 €	- €	- €
Sous-Total 3	44 410.54 €	- €	- €
FOYERS			
Centre d'habitat Reizh Par	48 939.69 €	46 628.90 €	127 841.16 €
Centre d'habitat Les 2 Rivières	- 70 019.37 €	- 18 484.99 €	22 423.92 €
Centre d'habitat Gwalarn	42 254.15 €	170 016.57 €	31 325.31 €
Logis La Poterie	19 242.95 €	22 533.44 €	
Foyer L'hermine Dol	1 972.76 €	38 953.77 €	39 356.68 €
Centre d'habitat du Pays d'Alet	- 43 311.18 €	120 176.66 €	231 903.46 €
Centre d'habitat Les Portes de Bretagne	- 76 238.84 €	6 463.70 €	- 24 135.33 €
Sous-Total 4	- 77 159.84 €	386 288.05 €	428 715.20 €
SACAT			
SACAT Redon	- 8 661.12 €	9 354.03 €	53 211.29 €
SACAT Betton	17 519.88 €	- 727.69 €	- 7 807.13 €
SACAT Cesson	- 13 656.82 €	4 056.31 €	4 021.78 €
SACAT L'Hermitage	- 9 750.20 €	- 7 329.97 €	- 9 997.75 €
SACAT Le Rheu	- 14 003.17 €	- 3 597.81 €	- 3 383.36 €
SACAT Dol	- 5 859.68 €	8 424.73 €	3 263.33 €
Sous total 5	- 34 411.11 €	10 179.60 €	39 308.16 €

Adapei

TABLEAU DES RESULTATS

par catégories d'établissements

Etablissements et Services	2008	2009	2010
ESAT Budgets PRODUCTION			
ESAT Le Pâtis - Redon	116 952.74 €	94 251.94 €	145 133.10 €
ESAT Les Ateliers du Halage - Betton	- 32 905.35 €	31 686.52 €	59 309.36 €
ESAT de Bourgchevreuil - Cesson	67 596.28 €	- 19 091.13 €	13 123.96 €
ESAT La Hautière - L'Hermitage	- 29 233.97 €	- 11 498.44 €	14 996.53 €
ESAT L'Orme Robin - Le Rheu	- 62 962.52 €	41 823.00 €	- 898.12 €
ESAT d'Apigné - St Jacques	- 17 727.06 €	26 851.31 €	104 071.69 €
ESAT Belle Lande - Dol de Bretagne	67 989.33 €	109 946.38 €	57 646.12 €
Sous total 6	109 709.45 €	273 969.58 €	393 382.64 €
Siège et Centres Administratifs			
SIEGE	- €	- €	25 351.83 €
CAD St MALO	- €	- 2 077.99 €	- 4 880.05 €
CAD REDON	- €	- €	- €
Sous total 7	- €	- 2 077.99 €	20 471.78 €
TOTAL GENERAL	5 254.48 €	1 937 992.21 €	750 778.37 €
8 - Retraitements pour conformité aux règlements CRC			
Amortissements des immobilisations	- 151 916.00 €	- 50 137.88 €	18 985.68 €
Provision sur créances glissantes		14 278.83 €	
Provision sur réalisation d'actifs	30 474.09 €	35 288.66 €	51 985.84 €
Provision pour travaux IME La Baratière	110 000.00 €		
Annulation reprise de résultat N-2	79 888.12 €		
Annulation subvention inter-établissements	50 000.00 €		
remboursements prêts 1%logement	21 372.65 €	- 21 372.65 €	
RESULTAT GLOBAL	145 073.34 €	1 916 049.17 €	821 749.89 €